

# DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

## CAHIER 5 : Les équipements structurants



*Révision du SCOT  
Document approuvé le 2 juillet 2024*





# SOMMAIRE



<b>A. LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT SUR LE SCOT PLAINES DU ROUSSILLON .....</b>	<b>5</b>
A1. Des espaces de vie différenciés fédérés autour de Perpignan .....	6
A2. L'enfance et la jeunesse.....	10
A3. La santé et l'action sociale .....	12
A4. Les équipements sportifs.....	15
A5. Les commerces.....	16
A6. La couverture numérique .....	18
<b>B. LES ÉQUIPEMENTS MAJEURS.....</b>	<b>19</b>
B1. L'enseignement supérieur.....	20
B2. Les équipements sportifs structurants.....	22
B3. Les équipements de santé majeurs .....	23
B4. La culture et les loisirs .....	24
B5. Bâtir des villes touristiques (requalification des équipements portuaires) .....	25
B6. Les autres grands équipements.....	27
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>31</b>



# A. Le niveau d'équipement sur le SCOT Plaine du Roussillon


# A1. DES ESPACES DE VIE DIFFÉRENCIÉS FÉDÉRÉS AUTOUR DE PERPIGNAN


L'analyse des équipements et services correspond à un état des lieux des équipements publics, des établissements de service ainsi que des commerces. Il leur est attribué différentes fonctions telles que l'enseignement, la santé, les services administratifs, les commerces, les sports loisirs et culture, le tourisme et les transports. Il est également possible de les différencier selon un niveau de rayonnement défini dans la Base Permanente des Équipements (BPE) de l'INSEE :


- Les équipements de proximité répondent à des usages locaux (mairie, école, boulangerie...) : ce sont les plus nombreux ;
- Les équipements intermédiaires (collège, centre médical, supermarché...) rayonnent à une échelle plus large sur plusieurs communes ;
- Les équipements supérieurs (gendarmerie, pôle commercial, cinéma, lycée...) rayonnent sur plusieurs communes, voire à l'échelle du territoire de la plaine.
- Les équipements structurants (port, centre hospitalier, centre universitaire, stade...) rayonnent à échelle métropolitaine sur l'ensemble de la plaine et du département, voire au-delà.


Définition bassin de vie 2012 : « Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. » (Source INSEE)

Sur le territoire de la Plaine du Roussillon :

 **16 communes disposent d'une offre de services de gamme supérieure.** Pour cela, ces communes doivent compter parmi leurs équipements au moins 5%, ou bien, au moins 5 équipements de la gamme supérieure. **La ville-centre, les pôles d'équilibres, les villes littorales ainsi que quelques communes de la première couronne proposent une offre en équipements et services issue de la gamme supérieure.**

 **18 communes proposent une offre de services de la gamme intermédiaire.** Ces communes disposent d'au minimum 20% d'équipements issus de la gamme intermédiaire et d'au moins 5 équipements de gamme intermédiaire. **Ces pôles de services intermédiaires se concentrent essentiellement à l'est du territoire de la plaine et dans le cœur de l'agglomération.**

 **35 communes disposent d'une offre de services de la gamme de proximité.** Comme pour les équipements intermédiaires, ce sont leur regroupement, la diversité de leur fonction et leur niveau de rayonnement local qui structure le territoire en bassin de vie.

 **8 communes** comptent moins de 5 équipements de la gamme de proximité dont deux communes ne possédant aucun équipement. Ainsi ces communes, **situées principalement dans les massifs, sont dépendantes de l'offre de proximité voisine et notamment du pôle de service de leur bassin de vie.**

**Le SCOT de la Plaine du Roussillon est constitué de sept bassins de vie au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services.** Le territoire bénéficie d'une offre diversifiée dont le rayonnement permet de répondre aux besoins de ses habitants mais également de ceux du reste du département.

**On compte parmi les pôles de services structurants : Perpignan, Millas, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien, Thuir et Ille-sur-Têt.** On note dans le sud de la Plaine du Roussillon que certaines communes sont influencées par des pôles de services extérieurs au territoire du SCOT Plaine du Roussillon, ce qui traduit une certaine perméabilité du territoire avec son environnement et donc la présence d'échanges et de flux inter-territoires. Ainsi, plusieurs communes du sud du SCOT se situent dans l'aire d'influence de Céret, du Boulou et d'Amélie-les-Bains-Palalda.





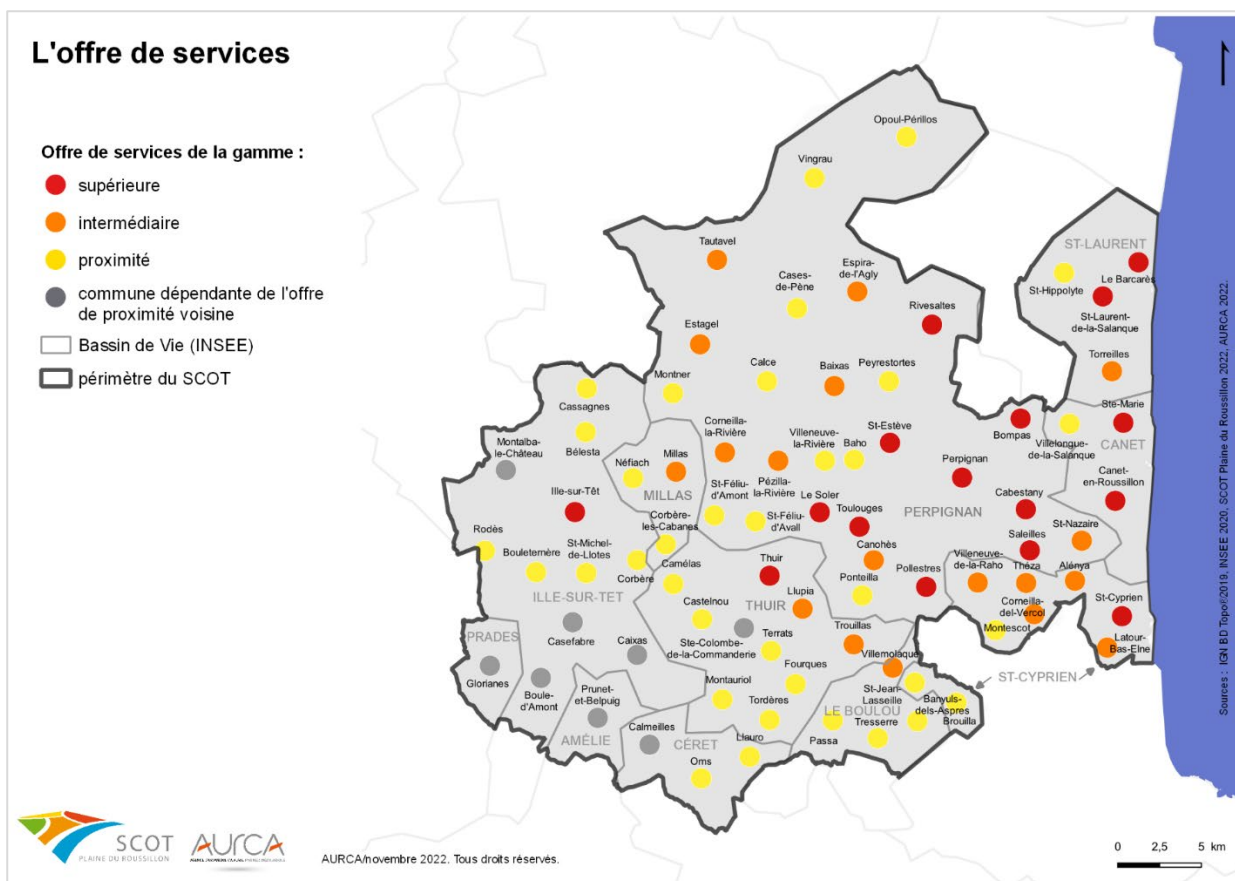


Figure 1 : L'offre de services par gamme au travers des bassins de vie 2012 sur le SCOT Plaine du Roussillon (INSEE BPE 2020)

	Nombre <sup>1</sup>	Part dans le SCOT	Densité pour 1 000 hab	Dont équipement de proximité		Dont équipement intermédiaire		Dont équipement supérieur	
				Nombre	Part dans le SCOT	Nombre	Part dans le SCOT	Nombre	Part dans le SCOT
Perpignan	6650	39,1%	57	4658	36%	1288	47%	542	57%
Canet	951	5,6%	68	731	6%	158	6%	28	3%
Cabestany	744	4,4%	69	455	4%	171	6%	104	11%
Saint-Cyprien	679	4,0%	58	542	4%	99	4%	11	1%
Saint-Estève	546	3,2%	48	423	3%	92	3%	30	3%
Rivesaltes	492	2,9%	55	361	3%	89	3%	25	3%
Saint-Laurent	430	2,5%	42	336	3%	67	2%	26	3%
Thuir	425	2,5%	57	289	2%	88	3%	41	4%
Le Barcarès	422	2,5%	79	346	3%	48	2%	6	1%
Le Soler	342	2,0%	40	267	2%	54	2%	14	1%
Toulouges	317	1,9%	42	246	2%	52	2%	17	2%
Sainte-Marie	302	1,8%	59	243	2%	38	1%	6	1%
Bompas	297	1,7%	41	241	2%	41	1%	12	1%
Ille-sur-Têt	288	1,7%	51	205	2%	59	2%	15	2%
Pollestres	254	1,5%	49	196	2%	49	2%	8	1%
Saleilles	249	1,5%	43	212	2%	27	1%	8	1%
<b>SCOT PR</b>	<b>17004</b>		<b>50</b>	<b>12902</b>		<b>2759</b>		<b>948</b>	

Figure 2 : Les communes comprenant plus de 250 équipements en nombre et par gamme (INSEE, BPE 2020)

<sup>1</sup> Ne sont pas comptabilisés dans les gammes de la BPE de l'INSEE les équipements qui attirent au domaine du tourisme ou à certains sports comme les « boucles de randonnées » et tous les autres équipements qui sont beaucoup plus rares ou qui ne sont pas destinés en premier lieu aux habitants permanents des territoires.

En 2020, le territoire comptabilise **17 004 équipements et services dont les ¾ sont répartis sur une quinzaine des 77 communes du SCOT, et en particulier très largement sur la ville-centre**. Les communes recensées dans le tableau ci-dessous sont les principales pourvoyeuses d'équipements et services sur le territoire du SCOT Plaine du Roussillon.

**Perpignan est le pôle de services le plus important du territoire** avec près de 6 650 équipements de gammes variées dont 542 équipements de gamme supérieure (soit une part de 57% sur l'ensemble du SCOT).

Les communes de Cabestany, St-Estève, Bompas, Le Soler, Toulouges, Pollestres et Saleilles sont à proximité immédiate de la ville-centre du SCOT. Elles participent à l'attractivité de l'agglomération avec une offre importante en matière d'équipements et de services. Le territoire s'articule donc principalement autour de cet espace d'équipements et de services.

Cependant **on observe une certaine multipolarité** sur la frange littorale puisque les communes de Canet-en-Roussillon (deuxième pôle de services avec 951 équipements), Saint-Cyprien (679 eq.), Saint-Laurent-de-la-Salanque (430 eq.), Barcarès (422 eq.) et Sainte-Marie (302 eq.) ainsi que les bourgs historiques de la plaine avec Rivesaltes (492 eq.) ; Thuir (425 eq.) et Ille-sur-Têt (288 eq.). Ces communes regroupent l'ensemble des équipements de la gamme de proximité et une majeure partie des équipements de la gamme intermédiaire. Il s'agit de véritables pôles de services qui offrent un niveau d'équipement tout à fait satisfaisant et qui s'affirment comme **des espaces structurants et polarisants, témoignant de l'existence de différents espaces de vie au sein du SCOT**.

Les équipements de la gamme supérieure sont bien moins présents au sein des dernières communes précitées, montrant dès lors l'air d'influence du **pôle de services et d'équipements structurants** que représente le cœur d'agglomération et notamment **la ville centre**.

	Nombre	Densité pour 1 000 habitants	Équipement de proximité	Équipement intermédiaire	Équipement supérieur
SCOT PR	17004	50	78%	17%	6%
SCOT Littoral Sud	4635	61	79%	16%	5%
SCOT C3SM	1083	49	82%	15%	2%
SCOT Narbonnaise	6621	51	77%	17%	5%
SCOT Biterrois	15670	56	79%	16%	5%
Pyrénées-Orientales	25871	54	78%	17%	5%
Occitanie	278057	47	76%	18%	6%

Figure 3 : La répartition des équipements par gamme, comparaison des territoires (INSEE BPE 2020)

L'analyse des **gammes d'équipements** au sein des territoires de comparaison indique que le territoire du SCOT Plaine du Roussillon a une **répartition similaire à celle des SCOT Littoral Sud et de la Narbonnaise**. Il en est de même avec le département des Pyrénées-Orientales, conformément au fait que le nombre d'équipements sur la plaine représente près des 2/3 de celui du département. L'analyse des densités d'équipements montre que le territoire du SCOT offre en moyenne **50 équipements pour 1 000 habitants**, ce qui est inférieur aux autres SCOT (qui concentrent une offre en équipements et services importante sur des territoires plus petits), mais **légèrement supérieure à l'échelle régionale**.





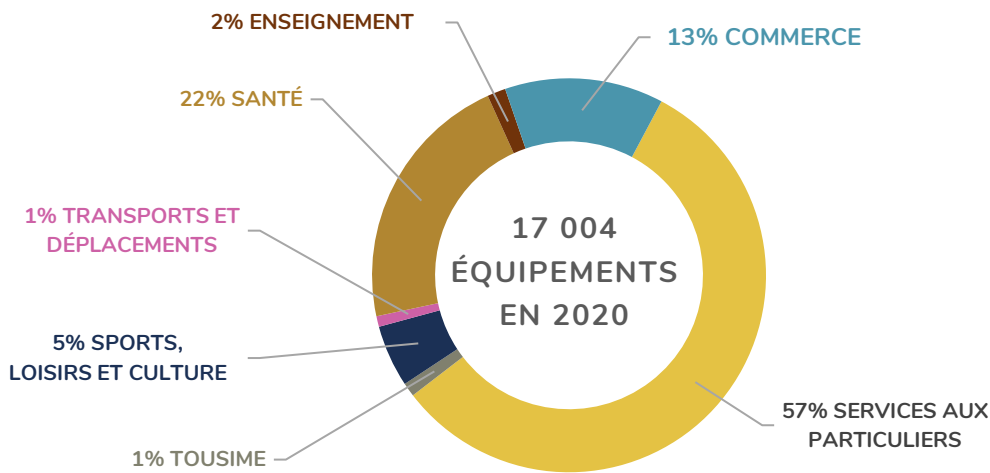


Figure 4 : La répartition des équipements par domaine (INSEE, BPE 2020)

Avec une répartition de 78% d'équipements de proximité, 17% d'intermédiaire et 6% de supérieur, le territoire du SCOT compte ainsi une grande majorité d'équipements de la gamme de proximité.

De plus la répartition des équipements par domaine montre que les équipements de santé et de services aux particuliers sont les plus représentés (répartition similaire au sein des secteurs de comparaison). On note également que les équipements liés au tourisme ne représentent que 1% de l'offre proposée alors qu'il s'agit d'un pan majeur de l'économie locale. Cependant l'INSEE ne distingue dans cette catégorie que les hôtels, campings, agences de voyage et les services de réservation et d'information touristique (office de tourisme notamment).

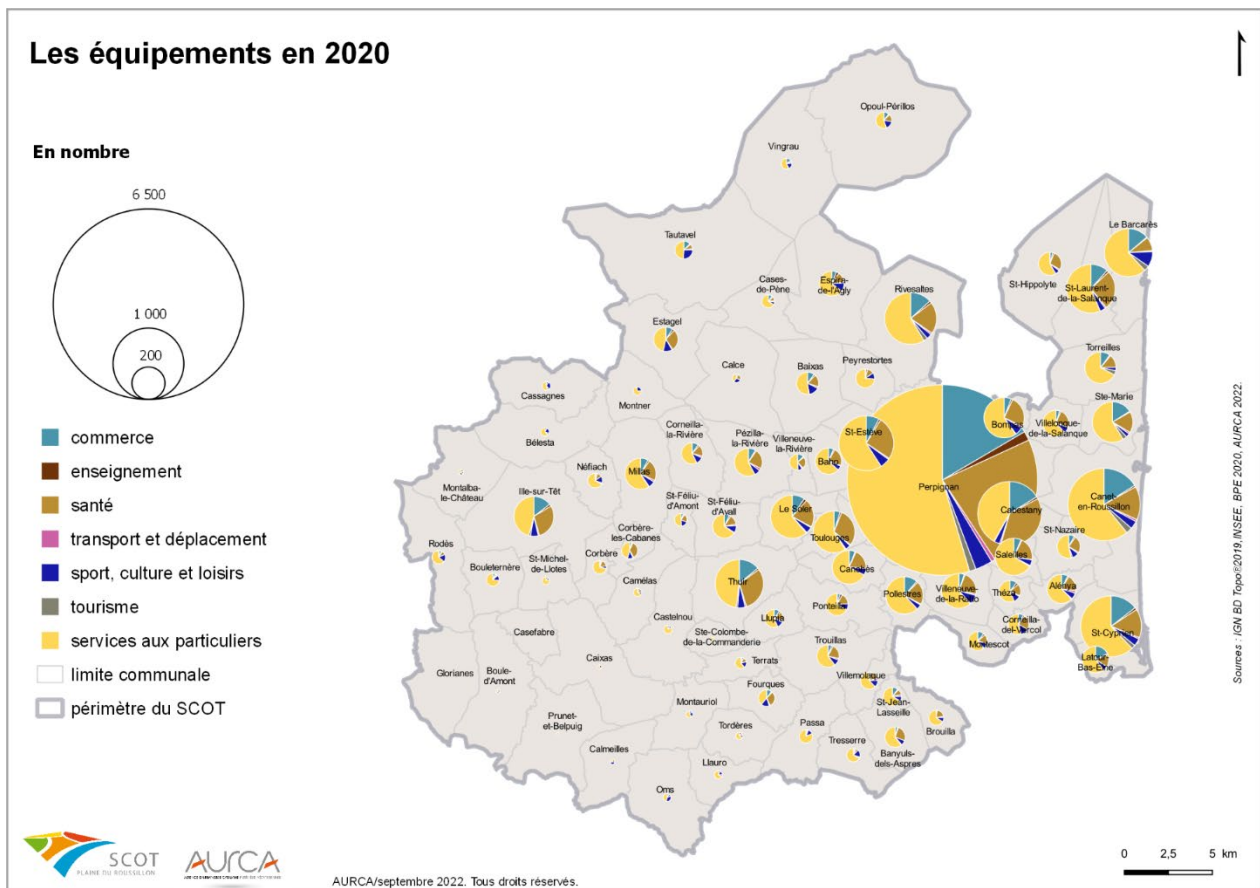


Figure 5 : La répartition des équipements par grande fonction (INSEE BPE 2020)

## A2. L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

### • La petite enfance et le premier degré

NB : Les structures du 1er degré rassemblent les écoles maternelles (classes de la petite à la grande section), les écoles élémentaires (classes du CP au CM2) et les écoles primaires (regroupement des cycles maternelles et élémentaires).

En 2020, **une cinquantaine de structures d'accueil collectif dédiées à la petite enfance** (crèche, micro-crèche, multi-accueil et halte-garderie) sont recensées sur le territoire du SCOT. Elles comptabilisent une capacité d'accueil d'environ 1 500 places, soit 13,7 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans, (ratio légèrement en deça de la moyenne nationale qui s'établit à 16,3 places pour 100 enfants). Ces établissements d'accueil des jeunes enfants sont principalement implantés au sein de la ville-centre (près d'une place sur deux). En complément de cette offre d'accueil collectif, le territoire compte de nombreuses assistantes maternelles agréées qui permettent de pallier à l'absence ou au manque de places dans les structures d'accueil collectif. On dénombre également 8 Relais d'Assistants Maternelles (RAM) où les assistantes maternelles peuvent se réunir pour partager des temps d'activités en commun. À destination de la petite enfance, le territoire recense également plusieurs Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Le territoire du SCOT comptabilise **204 établissements scolaires du premier degré (publics et privés confondus)** répartis comme suit : 78 écoles maternelles, 120 écoles élémentaires et 6 regroupements intercommunaux. Le parcours bilingue français/catalan est proposé dans certaines classes des écoles de Cabestany, Ille-sur-Têt, Le Soler, Perpignan, Rivesaltes et Thuir. Très demandé par les familles mais pourtant insuffisamment développé, l'enseignement bilingue représente près de 6% des effectifs du premier degré à l'échelle du département. En outre, l'enseignement en catalan est dispensé en totale immersion dans les écoles associatives de La Bressola (8 établissements dans les PO comptant plus de 1000 enfants). Par ailleurs, 12 000 élèves du département bénéficient d'une initiation à la langue catalane en maternelle ou en élémentaire, soit près d'un écolier sur trois. Le territoire compte 31 729 élèves inscrits dans le premier degré en 2021, soit 6% de plus qu'en 2010 (les effectifs ayant progressé de + 1 740 élèves en 11 ans). Cette évolution positive concerne surtout les écoles situées dans la ville-centre (Perpignan +1 120 élèves fréquentant les écoles du premier degré, soit +10%). Cette progression des effectifs scolaires masque cependant des déséquilibres en termes de mixité, les familles se détournant de certains établissements scolaires de secteur en contournant la carte scolaire ou en se tournant vers les établissements privés. La part des effectifs dans l'enseignement public reste cependant légèrement supérieure à la moyenne nationale (87% au niveau du SCOT et 86% au niveau national).

15 communes sur les 77 sont dépourvues d'école. Il s'agit essentiellement de communes de moins de 400 habitants. Il est à noter que **le territoire est relativement bien équipé avec la présence de structures dédiées à la petite enfance ou d'écoles du premier degré au sein de chaque bassin de vie.**

### • Le second degré

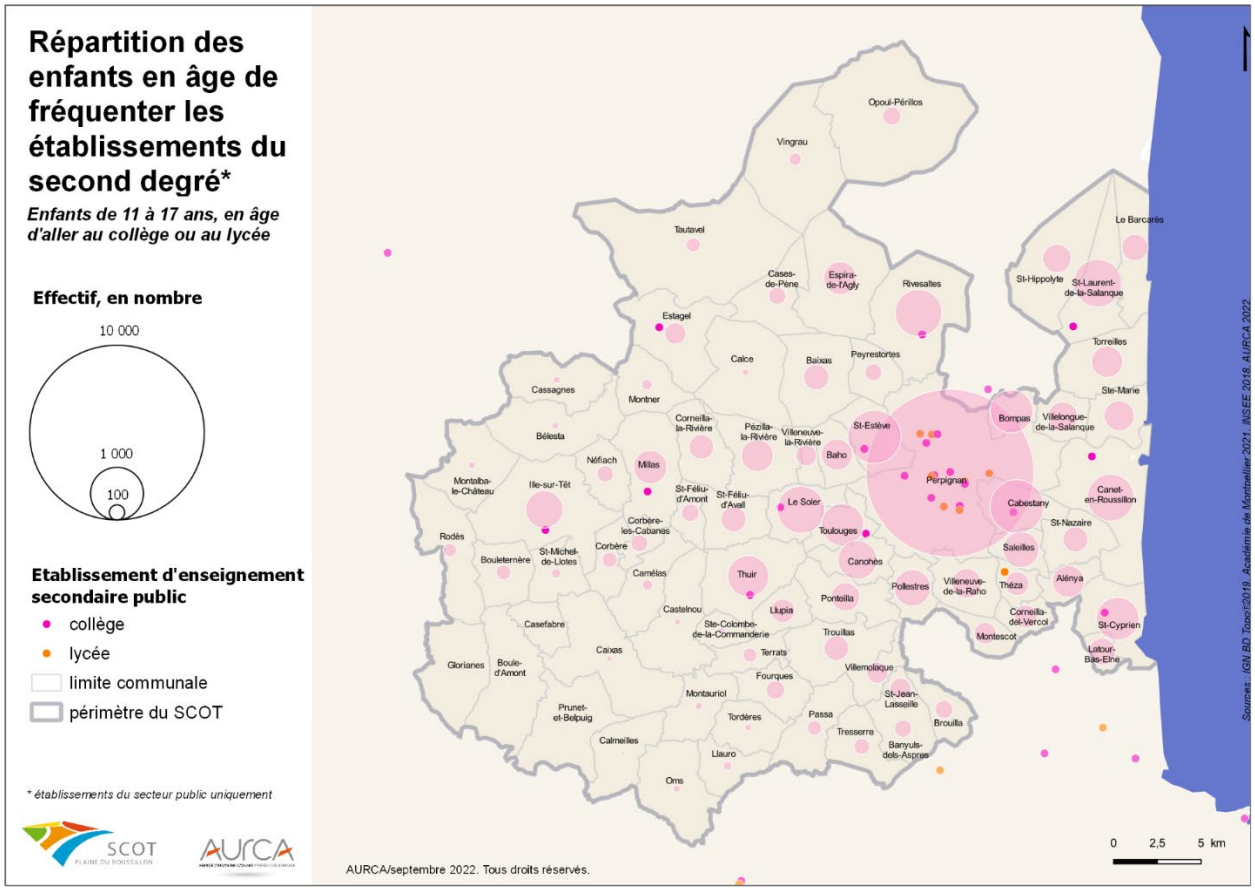
NB : les structures du second degré comprennent les collèges et les lycées

**La plaine compte ensuite 46 établissements de l'enseignement du second degré (publics et privés confondus)**, répartis entre 27 collèges, 11 lycées d'enseignement général et technologique et 8 lycées d'enseignement professionnel. En 2021, ils regroupent 30 166 élèves, (soit 10% de plus qu'en 2010), dont 62% sur la commune de Perpignan. À cela s'ajoute, l'enseignement agricole dispensé à Théza (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole) et à Rivesaltes (Lycée Professionnel Agricole et Centre de Formation et d'Apprentis).

**Les collèges sont répartis sur les communes les plus peuplées et garantissent la poursuite de la scolarité dans l'ensemble des bassins de vie. En revanche les lycées, équipements très polarisants, sont concentrés sur l'est du territoire, notamment sur la commune de Perpignan.** En effet, les élèves du bassin de vie de Millas et d'Ille-sur-Têt sont scolarisés au lycée de Prades dans le Conflent, ce qui explique le manque d'établissements sur l'ouest du territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon.



Figure 6 : La répartition des enfants en âge d'aller à l'école (11-17 ans) sur le SCOT PR (Académie de Montpellier 2021 et INSEE 2018)



## A3. LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE

La Plaine du Roussillon présente une offre diversifiée en termes de soins médicaux dont un centre hospitalier, plusieurs cliniques essentiellement situées au sein de la ville-centre, ainsi que des maisons médicales abritant les cabinets de nombreux praticiens (cf. partie équipements de santé majeurs).

### • Les équipements de santé de proximité

**Le territoire de la plaine dispose d'une offre diversifiée en matière d'équipements de santé de proximité<sup>2</sup> au sein de chaque bassin de vie.** Dans ce contexte très favorable, l'accès aux professionnels de santé de proximité ne constitue pas une problématique forte bien que seulement la moitié des communes du SCOT soient couvertes par la présence d'une offre d'équipements de santé de proximité complète. Pour autant, on remarque une carence dans les Aspres, de Roussillon-Conflent et des basses Fenouillèdes puisqu'en 2020 c'est près de 39 villages des massifs qui sont **confrontés à l'absence combinée d'équipements de santé de proximité (médecin, dentiste et pharmacie)**. Dentistes et pharmacies font également défaut dans les communes de Brouilla, Corbère-les-Cabanès, Corneilla-la-Rivière, Latour-Bas-Elne (projet de création), Peyrestortes, Théza, Villemolaque et Villeneuve-la-rivière, bien que la présence d'au moins un médecin généraliste soit confirmée. L'absence de pharmacie dans ces communes s'expliquent notamment par leur nombre d'habitants inférieur à 2 500, seuil en dessous duquel une pharmacie ne peut être créée.

Avec un total de 371 médecins (contre 392 en 2010), le territoire connaît une densité de 1,1 généralistes pour 1 000 habitants (contre 1,2 en 2010). La commune de Perpignan avec ses 159 médecins (contre 189 il y a 10 ans) en centralise près de la moitié pour une densité de 1,4 médecin pour 1 000 habitants. Les communes de Thuir, Saint-Laurent de la Salanque, Saint-Estève, Ille-sur-Têt, Canet-en-Roussillon et Cabestany regroupent plus de 10 médecins généralistes chacune. Le territoire du SCOT Plaine du Roussillon a une densité de médecins généralistes légèrement au-dessus de la moyenne régionale. Les communes des massifs dépourvues d'offre médicale se pose la question des temps d'accès aux soins, proche des 30 minutes pour certaines communes. Il est rappelé que 95% de la population française se situe à moins de 15 minutes de trajet d'un médecin généraliste.

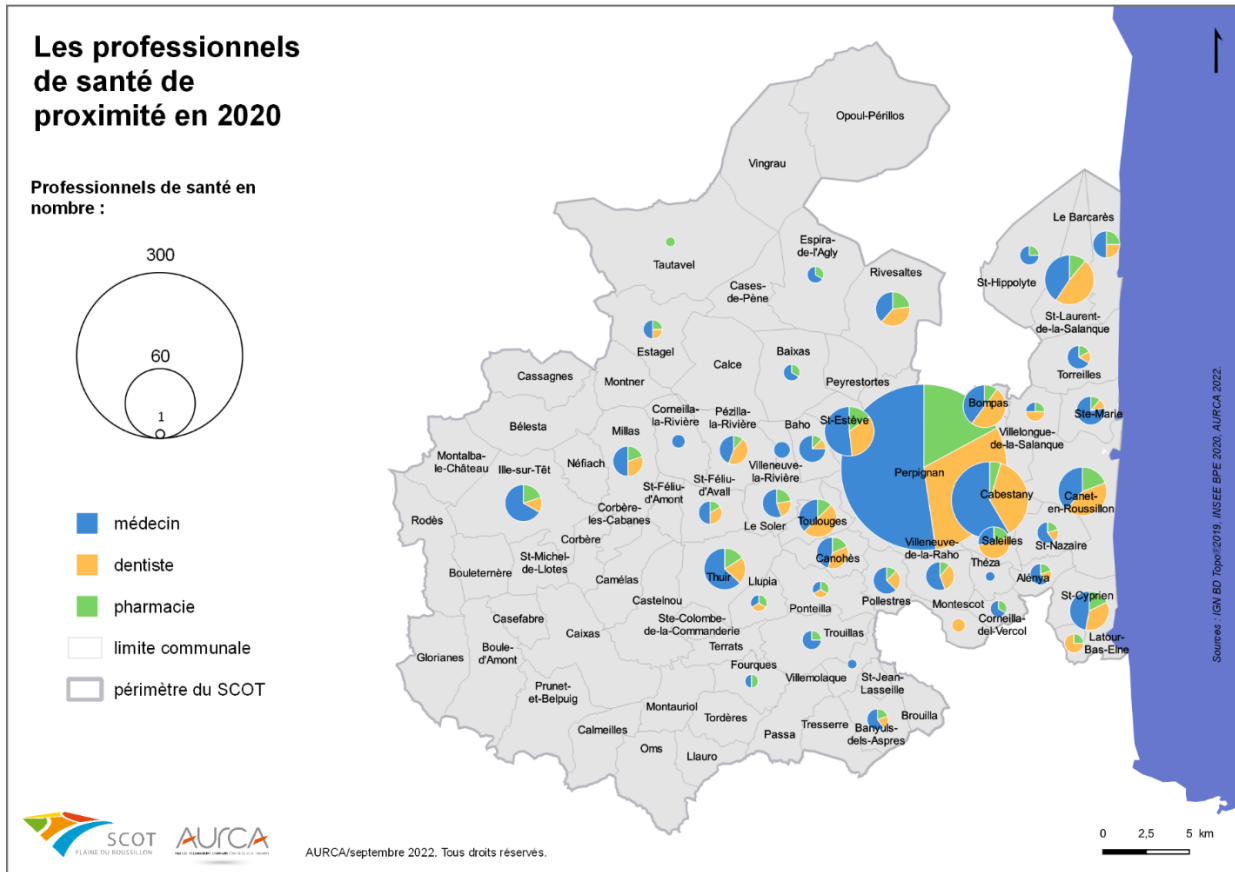
Figure 7 : la densité de médecins généralistes (INSEE 2020)

SCOT PR	1,1 / 1 000
SCOT Littoral Sud	1,3 / 1 000
SCOT du Biterrois	1,0 / 1 000
SCOT C3SM	0,8 / 1 000
SCOT Narbonnaise	1,1 / 1 000
Pyrénées-Orientales	1,2 / 1 000
Occitanie	1,0 / 1 000



<sup>2</sup> Offre d'équipements de santé de proximité : au moins un médecin généraliste, un dentiste et une pharmacie

Figure 8 : Les équipements de santé de proximité (INSEE, BPE 2020)



## • Les hébergements des personnes âgées dépendantes

Le territoire de la plaine compte **27 établissements de type maisons de retraite publiques et privées ainsi qu'une unité de soin longue durée** au centre hospitalier de Perpignan. En 2022, l'ensemble de ces structures totalise près de 2 280 lits. Perpignan centralise la moitié de cette capacité d'accueil (8 établissements, 670 lits). En complément de cette offre, le territoire propose également trois foyers-logements et cinq centres d'accueil de jour permettant respectivement l'accueil de 140 individus.

Bien que 30% des structures soient concentrées sur la ville centre du SCOT, les autres équipements sont relativement bien répartis sur le territoire de la plaine puisque **chaque bassin de vie est doté d'un établissement dédié à l'hébergement des personnes âgées dépendantes.**

Bassin de vie	Commune	EHPAD public et privé	Accueil de jour	Unité de soin longue durée
Perpignan	Perpignan	670	60	200
Perpignan	Bompas	66	15	
Perpignan	Toulouges	62		
Perpignan	Cabestany	105		
Perpignan	Espira-de-l'Agly	66		
Perpignan	Le Soler	161		
Perpignan	Canohès	81		
Perpignan	Pézilla-la-Rivière	77	8	
Perpignan	Saint-Estève	81		
Perpignan	Peyrestortes	60	6	
Millas	Millas	82	18	
St Laurent de la S.	Saint-Laurent	96		
Saint-Cyprien	Saint-Cyprien	180	6	
Saint-Cyprien	Alénya	77	8	
Saint-Cyprien	Latour-Bas-Elne	80		
Canet-en-Roussillon	Canet-en-Roussillon	86	6	
Illes-sur-Têt	Ille-sur-Têt	130	6	
Thuir	Thuir	114	7	
		<b>2274</b>	<b>140</b>	<b>200</b>

Figure 9 : Le nombre de places en établissement pour personnes âgées en 2022 (Conseil Départemental 66)

En plus de ces hébergements, les collectivités développent des services à destination des populations âgées pour favoriser le maintien à domicile (portage de repas à domicile, aides dans les tâches de la vie quotidienne, accompagnement)

Bien que le niveau d'équipements en matière d'hébergement des personnes âgées soit convenable, il est intéressant d'ajouter que le vieillissement de la population est une tendance qui se poursuit sur le territoire. En 2018, plus d'une personne sur 10 est âgée de 75 ans ou plus. Cette proportion ne cesse d'augmenter (+21% depuis 2006). Selon les projections tendanciennes, la part des personnes vieillissantes devrait croître ces 15 prochaines années pour atteindre 1 personne sur 5 à horizon 2050 (source : projection démographique Omphale 2017). Si la proportion de personnes âgées dépendantes augmente, les capacités en hébergement seront-elles en mesure de satisfaire l'ensemble de cette population ?





# A4. LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

	Perpignan	Saint-Cyprien	Canet	Le Barcarès	Cabestany	Bompas	Saint-Estève	Thuir	Rivesaltes	Villeneuve	Millas	Le Soler	St-Laurent	Toulouges	Saleilles	Ille-sur-Têt	SCOT PR
Nb. eq. sportifs	442	88	79	73	69	46	45	40	37	36	29	29	28	26	25	25	1600
Part dans le SCOT	27%	5%	5%	5%	4%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	/

Figure 10 : Les communes comptant plus de 25 équipements sportifs (Ministère des sports 2020)

Avec **1 600 équipements sportifs en 2020**, le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon est relativement bien pourvu en équipements de sport. **Les infrastructures de base** (terrains de football/rugby, salles multisports, boulodromes, cours de tennis...) **se retrouvent sur la majorité des communes**.

Malgré ce constat, cinq communes ne possèdent aucun équipement et dix-huit en recensent moins de cinq. Ces communes peu ou pas équipées correspondent principalement aux villages des massifs, concentrés sur les Aspres et Roussillon-Conflent, et dépendent donc fortement des pôles d'équilibre d'Ille-sur-Têt et de Thuir en matière d'équipements sportifs.

Perpignan, les pôles d'équilibre et les bourgs-centres concentrent les principales structures sportives. Ainsi, **chaque bassin de vie bénéficie d'un taux d'équipement suffisamment important**. Avec une densité de 3,8 équipements de sport pour 1 000 habitants, la ville de **Perpignan centralise 27% des structures**. **Les communes de Saint-Cyprien, Le Barcarès, Villeneuve-de-la-Raho, et Millas ont des densités d'équipement plus élevées** (de 6 à 14 équipements pour 1 000 habitants) comparé au reste du territoire. **Saint-Cyprien est le second pôle de service en matière d'équipements sportifs** grâce à ses activités nautiques et son complexe sportif « Les Capellans », **témoignant de la structuration de ce bassin de vie autonome**.

Les activités nautiques et aquatiques se concentrent sur la frange littorale mais également au sein des communes disposant de plans d'eau tel que Villeneuve de la Raho, Millas ou encore le Soler.

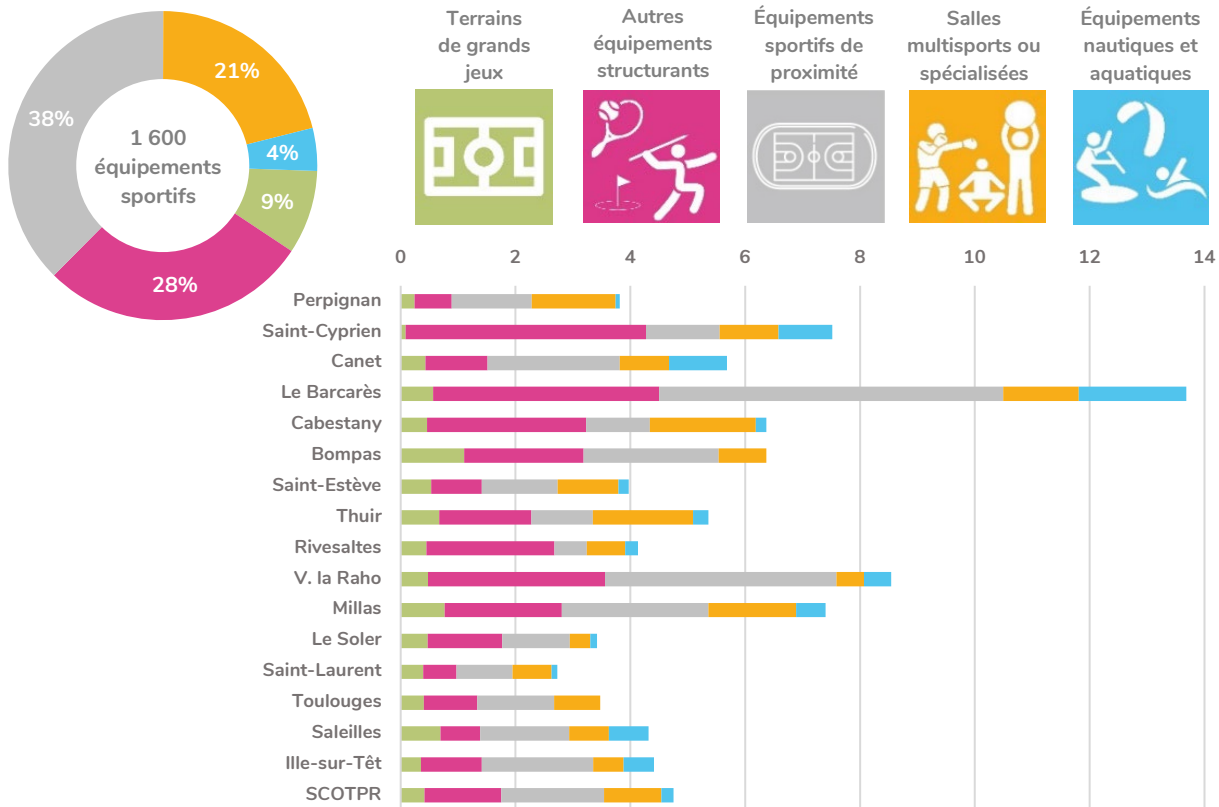


Figure 11 : Les équipements sportifs, en nombre d'équipements pour 1 000 hab – les communes comptant plus de 25 équipements (recensement des équipements sportifs par le ministère des sports - RES 2020)

## A5. LES COMMERCES

	Commerces de proximité	Commerces intermédiaires	Commerces supérieurs	Total	Part dans le SCOT	Densité de commerce / 1 000 habitants
Perpignan	337	697	54	1 088	49%	9
Canet	48	96	9	153	7%	11
Cabestany	24	88	8	120	5%	11
Saint-Cyprien	42	53	3	98	4%	8
Rivesaltes	22	42	1	65	3%	7
Thuir	19	37	3	59	3%	8
Le Barcarès	28	27	3	58	3%	11
Saint-Laurent	23	24	3	50	2%	5
SCOT PR	824	1 275	99	2 198		6

Figure 12 : La répartition des commerces par gamme, les communes comptant plus de 50 commerces (INSEE, BPE 2020)

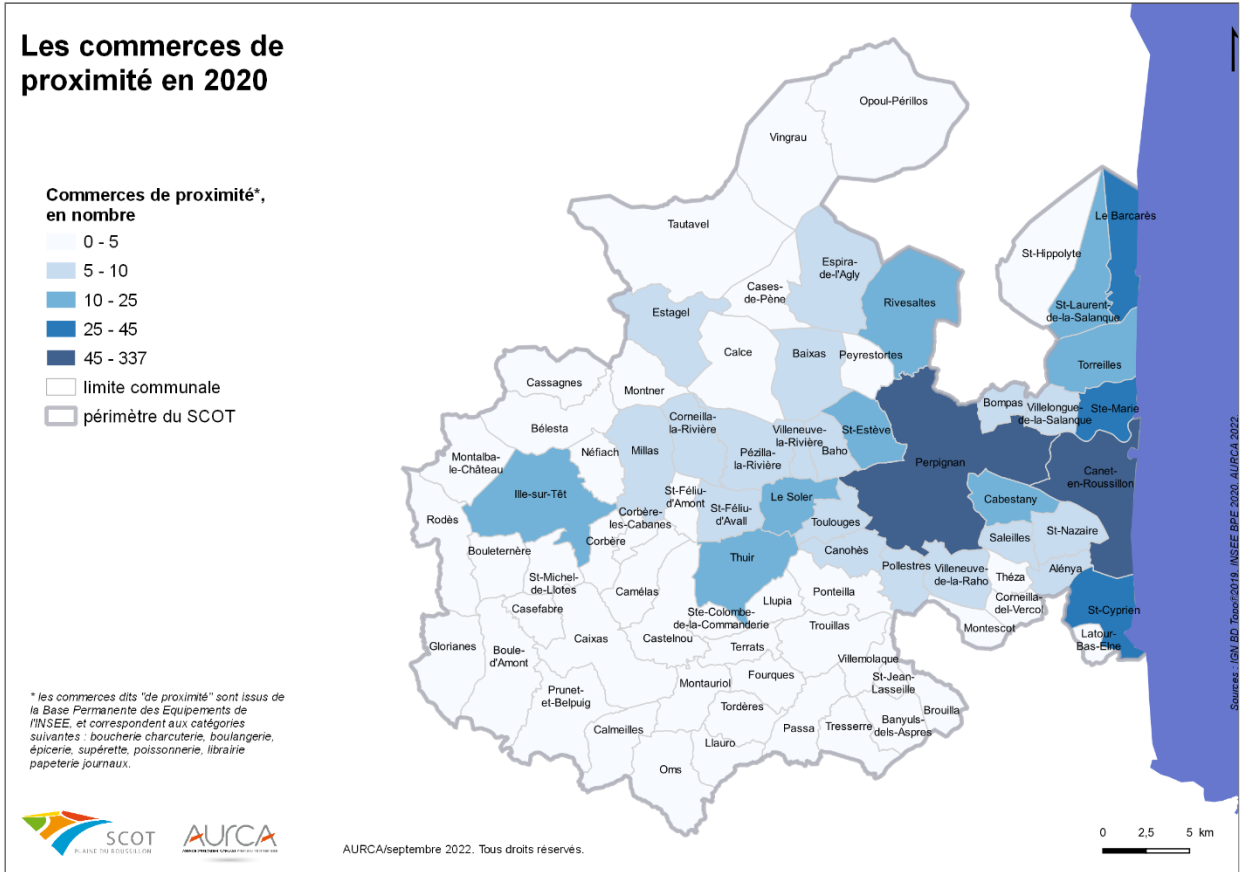
L'analyse des équipements commerciaux permet de présenter le constat **d'une bonne couverture sur le territoire du SCOT avec près de 6 équipements pour 1 000 habitants et un total de 2 198 commerces en 2020**. Alors que la ville de Perpignan concentre la moitié des commerces, avec une densité de 9 commerces pour 1 000 habitants, les pôles d'équilibre et villes littorales sont également bien pourvues et participent à la dynamique commerciale du territoire. Même si leur représentation est bien plus faible que sur la ville centre, ces autres communes atteignent des densités commerciales élevées, comprises entre 7 et 11 équipements pour 1000 habitants.

Le territoire de la plaine recense une majorité de commerces de gamme intermédiaire (58% des commerces), ce qui indique **une bonne couverture en matière de commerces dit « d'usage occasionnel »** qui comprennent le supermarché, la librairie-papeterie, le magasin de vêtement, l'opticien, etc. La présence de ce type de commerce est une condition nécessaire pour maintenir et améliorer la qualité de vie des habitants d'un territoire, pour attirer de nouveaux résidents et des touristes, mais aussi voir émerger de nouvelles activités économiques. En matière de commerce de proximité, **seules 31% des communes présentent un tissu commercial de première nécessité complet** (trois des commerces de base soit boulangerie, boucherie et alimentation générale ou à défaut présence d'un supermarché).

**17 communes ne bénéficient d'aucun commerce de proximité**, elles sont essentiellement concentrées sur la partie sud et ouest du territoire du SCOT, dont 8 d'entre elles sur le territoire de la Communauté de communes Roussillon-Conflent et de la Communauté de communes des Aspres.

En complément ou afin de pallier au manque de commerce, de nombreux marchés locaux apparaissent comme un élargissement de l'offre commerciale, tout comme les distributeurs automatiques qui peuvent aussi répondre à l'incompatibilité des horaires d'ouverture avec l'emploi du temps des actifs. Les marchés locaux constituent de véritables sites d'attractions, notamment en période estivale. Les commerces ambulants sont également très utiles dans les petites communes où l'offre est restreinte ou inexistante.

Figure 13 : Les commerces de proximité en 2020 (INSEE, BPE 2020)



## A6. LA COUVERTURE NUMÉRIQUE

La **couverture numérique** sur le territoire du SCOT Plaine du Roussillon **est bien développée mais n'est pas uniforme**. D'après l'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), en 2022, le réseau numérique permet d'accéder au THD et/ou à la fibre optique au sein des **communes du cœur d'agglomération, notamment sur la ville-centre où la qualité de service est supérieure à 1 Gbit/s. Les pôles d'équilibre, bourgs-centres et les communes de la frange littorale ont une bonne couverture numérique comprises entre 100 Mbit/s et 1 Gbit/s**, particulièrement sur les communes de la Communauté d'agglomération de Perpignan Métropole et la Communauté de commune Sud-Roussillon. **En revanche, que ce soit dans les Corbières, le Ribéral, les Aspres ou encore le Roussillon**, hormis pour les communes situées le long des grands axes de communication, **les autres villes et villages ont un débit moyen compris entre 6 Mbit/s et 25 Mbit/s**. Le déploiement d'un réseau en très haut débit (supérieur à 8 Mbit/s) déployé ces dernières années sur la plaine du Roussillon permet tout de même à ces communes de bénéficier d'un service complet de type Triple Play (télévision + téléphonie + internet).

Sur le reste du territoire du SCOT Plaine du Roussillon, le département des Pyrénées-Orientales devrait couvrir l'ensemble des communes en THD au travers de son plan 100% Très Haut Débit d'ici 2023 sur les réseaux d'initiative publique.

« Internet est aujourd'hui un vecteur fondamental du développement économique. En investissant pour installer la fibre optique et le THD partout dans les Pyrénées-Orientales, les élus départementaux s'engagent pour bâtir le département de demain et assurer un développement équilibré du territoire ». (Source : L'accent Catalan 0°90)

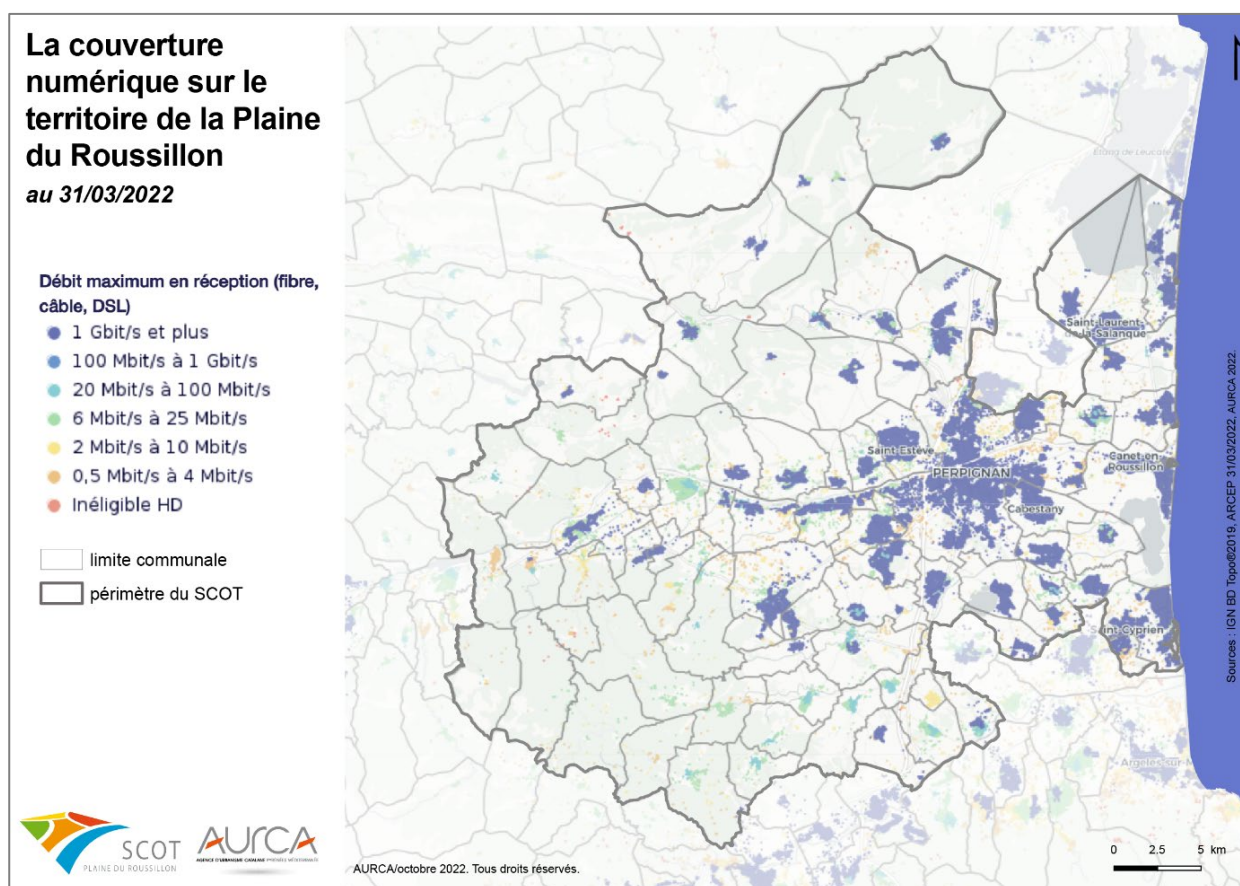


Figure 14 : La couverture numérique sur le SCOT PR (ARCEP au 31/03/2022)

# B. Les équipements majeurs

Le territoire du SCOT concentre un nombre important d'équipements structurants existants qui rayonnent au-delà de la Plaine du Roussillon. Ces équipements majeurs sont confortés par différents projets permettant d'étoffer, moderniser et diversifier cette offre pour la population et l'économie touristique.

# B1. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les équipements d'enseignement supérieur sont majoritairement implantés à Perpignan.

L'**université de Perpignan « Via Domitia »** (UPVD) est la structure la plus importante de la plaine. Formant 9 000 étudiants chaque année, il s'agit du troisième pôle universitaire de la région Occitanie, derrière Toulouse et Montpellier et devant Nîmes. Elle se compose de trois facultés, trois instituts, deux centres universitaires et une école publique d'ingénieurs spécialisée dans les énergies renouvelables « Sup'EnR ». L'université est répartie sur quatre sites perpignanais : le site du Campus central dans le quartier du Moulin à Vent, le site Percier dans le quartier de Las Cobas, le site Tecnosud et le Campus Mailly en centre-ville.

**Le Campus Mailly** est un projet de grand équipement qui a été inauguré le 24 novembre 2017. Le projet consiste à réimplanter l'université en cœur de ville. Dans le cadre du grand chantier de renouvellement urbain de Perpignan, l'installation du Campus participe à la revitalisation du cœur de ville. Ce campus rassemble la totalité des étudiants de la faculté de droit, les étudiants en gestion et conservation du patrimoine, ainsi que les étudiants en photojournalisme, communication et images aériennes. L'UPVD est également présente à Tautavel (Centre Européen de Recherches Préhistoriques) et au Barcarès (Centre de Recherche sur les Écosystèmes Marins, en cotutelle avec le CNRS).



**La Cité digitale du Soler** est également un projet de grand équipement qui vise à implanter un pôle d'économie numérique et des industries créatives sur le secteur de la gare. Installé sur les anciennes caves coopératives solériennes depuis octobre 2021, le projet regroupe sur le même site l'IDEM (l'école des métiers créatifs), l'école régionale du numérique et le CFA régional transfrontalier des industries créatives et numériques, déjà présents dans l'environnement du site. En plus de ces structures d'enseignement supérieur, le pôle accueille un centre d'entreprises spécialisées dans ce domaine afin d'**offrir un parcours complet à la filière du numérique et des industries** créatives.



**Le Campus des métiers et des qualifications du nautisme** maritime et fluvial d'Occitanie est basé au sein du Lycée Rosa Luxembourg à Canet-en-Roussillon. Le campus propose un parcours complet d'enseignement secondaire et supérieur autour de l'ensemble des métiers connexes tout en bénéficiant d'un lien privilégié avec les entreprises locales. La structure **accompagne le développement économique de la filière nautique** par la formation, la recherche et la promotion des métiers.

D'autres établissements d'enseignement supérieur sont recensés sur le territoire du SCOT, notamment les **classes préparatoires et sections de techniciens supérieurs** dans les lycées de Perpignan, Rivesaltes, Théza et Canet-en-Roussillon. Toute **une série d'instituts**, l'Institut de Développement et d'Enseignement Multimédia (IDEM), l'Institut Méditerranéen d'Étude et de Recherche en Informatique en Robotique (IMERIR), l'Institut Méditerranéen de Formation en Soins Infirmiers à Perpignan (IMFSI), **et d'écoles** sont également au cœur du rayonnement économique, social et scientifique de la plaine.



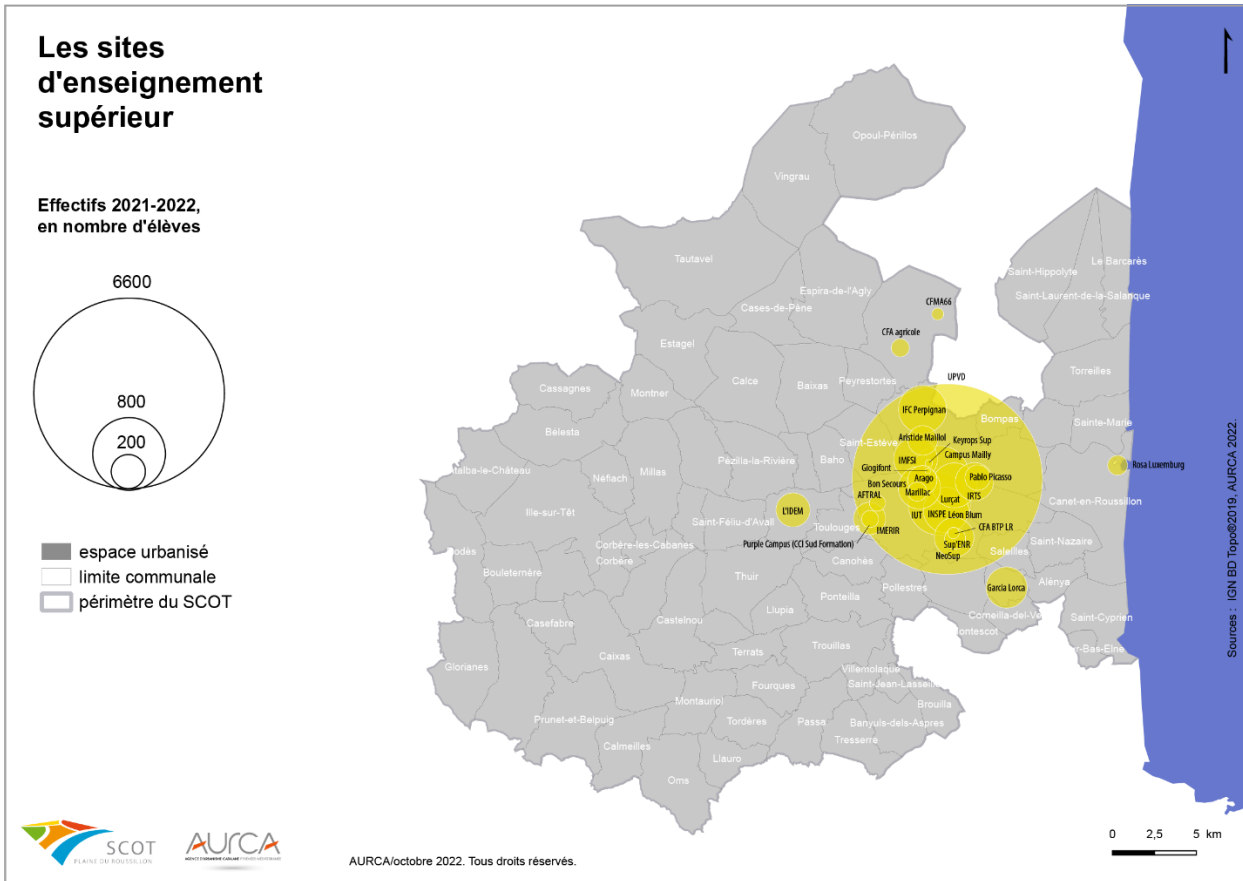
**Des centres de formation d'apprentis** complètent le panorama à Perpignan (Tecno-sud, Saint-Charles), à Rivesaltes (CFA, Mas de la Garrigue Nord) et au Soler (CFA régional transfrontalier des industries créatives et numériques). Peuvent également être cités le centre d'enseignement du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), le Centre Européen de Recherche Préhistorique de Tautavel (rattaché au CNRS et à l'UPVD), le centre de formation en alternance IFC à Perpignan et l'Association pour la Formation des Adultes (AFPA) à Rivesaltes

Figure 15 : Le campus Mailly, l'IDEM (©AURCA) et le CFA des Pyrénées-Orientales (©CMA)





Figure 16 : Les structures de l'enseignement supérieur (Académie de Montpellier 20 21 et AURCA 2022)



## B2. LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS

Il est recensé de nombreux équipements sportifs sur le territoire du SCOT qui rayonnent sur l'ensemble de la plaine. Bien que la plupart des équipements structurants se concentrent sur la ville de Perpignan, d'autres bénéficient de ces atouts, participant à améliorer la qualité du cadre de vie des habitants sur le territoire.



Plusieurs équipements majeurs accueillent les rencontres d'équipes de haut niveau (USAP, Dragons Catalans, etc.) tels que le **stade Aimé Giral** (13 000 places assises), le **stade Gilbert Brutus** (10 460 places assises), le stade Saint-Michel de Canet (1 800 places), le **centre de natation Arlette Franco** ou encore le **centre sportif des Capellans à Saint-Cyprien qui accueillent des sportifs de haut-niveau**. Le Grand stade les Capellans permet la pratique de nombreuses activités sportives telles que le tennis, le padel, le squash mais également la natation et la musculation. Équipement sportif majeur, il rayonne sur l'ensemble du territoire de la plaine grâce notamment à son école de tennis.

Figure 17 : Centre de natation Arlette Franco à Canet (<https://www.ot-canet.fr>)

La Plaine du Roussillon compte un golf à Saint-Cyprien (parcours de 27 trous entre l'étang de Canet et la mer) et un golf à Montescot (parcours de 9 trous). Afin de compléter cette offre, un projet de **complexe golfique** sur la commune de **Villeneuve-de-la-Raho** est engagé. Cette ZAC d'une superficie de 150 hectares devrait comprendre un parcours de golf 18 trous (sur environ 70 ha) et des zones d'habitat, des sites d'hébergement touristique et des commerces sur environ 31 ha. Ce futur complexe golfique se veut être un véritable projet touristique permettant de valoriser l'attractivité de la commune et de la plaine.

Parmi les équipements structurants on recense **le parc des sports de Perpignan** situé à proximité de l'université qui met à disposition de nombreuses installations telles que des terrains de sport collectifs, des gymnases, une piste d'athlétisme, un parcours de santé, des salles spécialisées (combat, danse, escalade, etc.). Afin de compléter cette offre, **un projet d'agrandissement** devrait permettre d'étendre le parc des sports jusqu'à doubler sa superficie.



Toute une série de parcs et d'équipements favorisent les loisirs et la détente tout en participant à la trame verte et bleue sur le territoire de la plaine tels que le square Bir-Hakeim, le parc de Sant-Vicens, le Bois des Chênes et le jardin exotique à Ponteilla... On peut également faire référence au parc Sainte Camille à Cabestany, l'Arboretum à Canet, le jardin des Rêves à Rivesaltes, le parc Clairfont à Toulouges ou encore la pinède à St-Estève. À cela s'ajoute les nombreux plans d'eau comme la retenue de Villeneuve-de-la-Raho, les lacs et étangs de Bompas, Le Soler, Millas, Saint-Estève et Saint-Féliu-d'Avall.

Figure 18 : Parc des sports Perpignan (<https://www.constructo.fr/>)

Ces espaces de nature servent ainsi de trame à des activités sportives de plein-air comme la marche, le vélo ou tout autre moyen de mobilité active. C'est le cas de la voie verte de l'Agly<sup>3</sup>, des rives du Castelnou entre Le Soler et Saint-Féliu-d'Avall, de Las Canals de Perpignan à Thuir ou des berges de la Têt avec le projet « Es Têt ».

**Ce projet de réinvestissement des berges** s'inscrit dans un projet urbain visant à améliorer la qualité de vie des habitants des villages et du quartier nord de Perpignan situé en bordure de la Têt. Il devrait proposer 20 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics, récréatifs et de loisir autour d'une voie verte de plus de 20 km reliant Sainte-Marie à Saint-Féliu-d'Avall ainsi qu'à l'Euro-Véloroute 8. La voie verte et ses abords seront aménagés par des traitements qualitatifs, ainsi les berges de la Têt combineront espaces de loisirs, de mobilités douces et de sports de plein air. La section urbaine de Perpignan « le Passeig » a été livrée à l'été 2018.

Figure 19 : Aménagement des berges de la Têt (AURCA 2021)



## B3. LES ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ MAJEURS

Le territoire de la Plaine du Roussillon peut compter sur plusieurs équipements de santé majeurs dont un centre hospitalier, six cliniques privées et de nombreux cabinets médicaux en lien avec la couverture dense des praticiens généralistes ou spécialistes. Afin de compléter cette offre de santé, plusieurs centres de radiologies et des laboratoires d'analyses médicales sont recensés au sein du périmètre du SCOT.

Le centre hospitalier de Perpignan rayonne sur le Sud-Est régional. Il s'agit du premier établissement public de santé du département des Pyrénées-Orientales. Il dispose de 1 183 lits et d'un plateau technique très complet et très récent. Il emploie près de 3 500 personnes : 281 médecins, 62 internes en médecine et 3091 personnels non médicaux (personnels soignants et éducatifs, personnel technique et administratif).

Le territoire de la plaine dispose également de six cliniques venant compléter l'offre de soins structurante (Clinique Saint-Pierre, Polyclinique Médipôle, Clinique Notre Dame d'Espérance, Clinique Mutualiste Catalane, Clinique Supervaltech (soin et accompagnement de la personne âgée), Clinique la Pinède (soin de suite et de réadaptation), regroupées sur Perpignan, Cabestany et Saint-Estève.

Des regroupements de praticiens se développent et participent également à la vitalité de l'offre de soins au plus près des habitants (ex : Centre médical de Pézilla-la-Rivière, Médipôle Avicenne à Cabestany ou encore Medi-Canet à Canet-en-Roussillon).

Figure 20 : Centre hospitalier de Perpignan (l'Indépendant)



<sup>3</sup> La voie verte de l'Agly qui devrait être poursuivie vers l'Ouest pour compléter le projet de Véloroute n°81 du Barcarès à Anglet.

## B4. LA CULTURE ET LES LOISIRS

En matière d'offre culturelle, la ville de Perpignan affirme son rayonnement qui bénéficie à l'ensemble du territoire de la plaine et au-delà. La ville-centre réunit les principaux équipements culturels avec un certain nombre de structures d'envergure (Palais des Congrès, Parc des Expositions, Théâtre de l'Archipel, Médiateur, Casa Musicale, Conservatoire à Rayonnement Régional), supports de grands événements (Festival Visa pour l'Image, congrès nationaux et internationaux, colloques, salons, concerts...) permettant de proposer une gamme variée de manifestations culturelles de renommée internationale.



Une offre muséale est également présente sur le territoire se concentrant essentiellement sur Perpignan (le Musée d'art Hyacinthe Rigaud-récemment rénové, le Centre d'Art Contemporain Walter Benjamin, le Musée des monnaies et médailles Joseph Puig, la Casa Pairal, le Muséum d'Histoire Naturelle). À Tautavel, le **centre européen de la préhistoire**, équipement culturel majeur de la Plaine du Roussillon, présente l'histoire de l'humanité en Europe. Vieux de 40 ans, cet établissement devenu désuet va faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Il s'agira de réaménager les bâtiments et de créer une nouvelle muséographie plus ludique et plus dynamique. Ce projet s'accompagnera d'une démarche de communication visant à faire connaître le centre et à l'intégrer au sein d'une approche de développement touristique du territoire.

Afin de compléter l'offre culturelle, le **Mémorial du Camp à Rivesaltes**, lieu de recueil, de pédagogie et de diffusion de la connaissance dédié aux victimes de l'internement, accueille environ 50 000 visiteurs par an. Édifié sur l'îlot F du Camp Joffre, il se situe en grande majorité sur la commune de Salses et ses accès principaux sont situés sur Rivesaltes.

De nombreuses autres galeries d'arts et salles d'expositions renforcent l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.

Outre l'**aquarium** nouvelle génération de **Canet-en-Roussillon « Oniria »** où l'on peut vivre un voyage immersif au cœur du monde de l'eau au travers de 83 bassins, le territoire du SCOT dispose aussi d'un parc animalier « **ÉcoZonia** », sur la commune de **Cases-de-Pène**. Celui-ci regroupe des espèces proches des milieux méditerranéens. On y trouve de nombreux enclos et points d'observation des animaux, un point de restauration ainsi que des lodges à vocation d'hébergement touristique. Sa mise en place et son développement s'échelonnent sur une vingtaine d'années à compter de 2019. Ce parc animalier devrait s'étendre à terme sur environ 25 hectares. Ce nouvel équipement culturel majeur pourra s'intégrer au sein de circuits d'excursions et ainsi enrichir l'offre en produits touristiques.

En dehors de la ville de Perpignan, quelques communes disposent d'**une offre culturelle relativement étoffée** : Canet-en-Roussillon, Rivesaltes, Cabestany, Ille-sur-Têt, Saint-Estève, Thuir ou encore Toulouges. Elles disposent de salles de cinéma, de théâtre/salles de spectacle, d'écoles de musique ou de danse. La majorité des communes disposent désormais d'un centre socio-culturel ou d'un foyer rural faisant office de salle polyvalente. Les politiques communales et communautaires ont largement contribué au développement de ces équipements. On peut citer quelques réalisations importantes comme « La Catalane » à Ille-sur-Têt, le centre Omega de Sainte-Marie ou encore le complexe des Dômes à Rivesaltes.

**Figure 21 : Le centre de la préhistoire à Tautavel (<https://www.tautavel.fr>), le Mémorial du Camp à Rivesaltes (<https://memorialcamprivesaltes.eu>), le parc animalier de Cases-de-Pène (Radio France – S. Shojaei)**





## B5. BÂTIR DES VILLES TOURISTIQUES (REQUALIFICATION DES ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES)

Afin d'asseoir leur attractivité, les stations balnéaires ont engagé de profondes mutations. C'est le cas de **Canet-en-Roussillon, Sainte-Marie, Saint-Cyprien et Le Barcarès** qui développent des projets urbains leur permettant de conforter leur statut de villes littorales et touristiques notamment en lien avec le Plan Littoral 21 Méditerranée. Ces communes sont **engagées dans des projets intégrant de nouveaux équipements structurants**.



Le Plan Littoral 21 Méditerranée est le fruit d'une volonté politique lancée le 1er juillet 2016, ambitionnant de façonner le littoral du XXI<sup>e</sup> siècle, cinquante ans après la Mission Racine. Il vise à donner un nouvel élan à l'économie maritime et littorale par la modernisation des infrastructures portuaires et touristiques, par la montée en gamme de l'hébergement, par l'aménagement et la protection de la côte et par le soutien à l'innovation afin d'inscrire la façade méditerranéenne de notre grande région dans la « croissance bleue »

La croissance bleue en Occitanie, ce sont :

- 220 kilomètres de rivage et un système exceptionnel de 40 000 hectares de lagunes et de réserves naturelles ;
- 1 parc naturel marin du Golfe du Lion – 4 000km<sup>2</sup> protégés en mer ;
- 4 ports de pêche dotés d'une halle à marée, 3 ports de commerce et 1 port fluvial ;
- 6,3 millions de tonnes de fret en 2017 ;
- 70 ports de plaisance, maritimes, lacustres et fluviaux, comprenant 30 000 anneaux et 52 pavillons bleus ;
- 20 stations balnéaires ;
- 1,3 million d'habitants permanents, 60 millions de nuitées de touristes et 180 000 passagers et croisiéristes dans les ports ;
- 61 communes soumises à la loi Littoral.

### • « Ila Catala », la requalification et l'extension urbaine du port du Barcarès

**Le Barcarès** ambitionne de réaliser un projet urbain « **Ila Catala** ». Station inachevée née de la mission racine, la municipalité prévoit de créer une nouvelle centralité urbaine autour du port en se dotant de nouveaux équipements mais également de zones d'habitation et de commerces.



Le projet prévoit l'extension du port afin d'obtenir une plus grande capacité d'anneaux et permettre l'accueil de plus grandes unités. En matière d'équipements structurants, la commune se dotera d'**une nouvelle capitainerie**, d'**un comptoir culturel maritime d'information**, d'**une halle aux pêcheurs** et intégrera le **pôle de recherche maritime**. Il s'agira également d'**installer de nouveaux équipements permettant d'offrir des services complémentaires aux plaisanciers** (sanitaires, nouveau point-propre pour la collecte et le tri des déchets, bornes interactives, station de carburant automatisée, etc.) Ces nouveaux aménagements encourageront l'accueil de nouvelles activités et services.

Le projet se veut également exemplaire en matière de développement durable, pilote dans le domaine de la résilience, en construisant des bâtiments capables de s'adapter aux changements

**Figure 22 : Exemple d'intention d'aménagement de l'extension du port issu du dossier de concertation (<https://www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/>)**

## • Canet-en-Roussillon et Sainte-Marie-la-Mer, une ambition littorale commune

Les communes de **Canet-en-Roussillon et Sainte-Marie mènent une réflexion commune** de développement futur de leur ville et défendent une stratégie urbaine visant à **valoriser les grands équipements** au travers du **Projet Partenarial d'Aménagement « Têt Med »**. Ce contrat vise à faciliter la mise en œuvre d'opérations d'aménagements complexes (reconquête de l'offre de logements, déploiement d'activités économiques et d'équipements). Un des objectifs du PPA « Têt Med » est d'**intégrer leurs équipements portuaires respectifs dans leur environnement urbain, économique, touristique et naturel tout en veillant à organiser leur complémentarité**.



La commune de **Canet-en-Roussillon** défend une stratégie urbaine visant à valoriser les grands équipements. Parmi eux, on compte le grand projet de **« Requalification du Port »**. Sur la zone Nord, le projet consiste à offrir de nouveaux équipements portuaires aux normes et plus respectueux de l'environnement, notamment dans un souci de gestion raisonné du risque de pollution des eaux. Parallèlement à l'extension du pôle nautique, le port de Canet devrait ainsi se doter d'une plus grande capacité de mouillage, d'une plus grande capacité de stationnements terrestres et de nouveaux locaux pour la capitainerie.

Le projet s'appuie également sur l'implantation de deux équipements structurants : l'« Aquarium » et le « Quai des loisirs ». **L'« Aquarium de Canet « Oniria »** a été inauguré le 9 juillet 2021 et propose un parcours ludique autour du thème du monde aquatique au sein d'un bâtiment contemporain tourné vers la Méditerranée. **La nouvelle base nautique, le « Quai des loisirs »**, sera réimplantée sur la zone Sud du port. Elle regroupera l'ensemble des associations portuaires (école de voile, de plongée, de surf/paddle, le yacht-club, les clubs de plaisancier, etc.) Le but est de rassembler et de densifier les activités de loisirs maritimes pour renforcer l'offre touristique. Ces nouveaux équipements sont accompagnés du réaménagement de leur environnement proche. Ainsi l'ensemble de la zone sud du port connaît une transformation afin de revaloriser les espaces publics, l'offre commerciale et de restauration.



Sur la commune de **Sainte-Marie**, il est question d'**agrandir le port actuel** avec la création d'une soixantaine de places **dans une démarche écologique** misant sur un port zéro émission de carbone et à taille humaine. Le projet vise non seulement à une reconnexion avec le village sur sa partie nord mais aussi aux richesses naturelles sur la partie plus au sud. Une attention particulière sera consacrée à la place du piéton dans ce projet.

Figure 23 : L'aquarium de Canet (© service communication de la ville de Canet-en-Roussillon, 2022)

## • Le projet du quartier du port à Saint-Cyprien

La ville de Saint-Cyprien a pour grand projet **la requalification du quartier du port**. Celui-ci devrait connaître une mutation profonde et s'étendre au-delà de ses limites actuelles afin d'assoier la dynamique en place et **développer l'attractivité** de la commune. L'idée étant de se tourner vers un **quartier environnemental vertueux et innovant** où se mêleraient activités économiques, zone d'habitation, lieux de loisirs et espaces verts. Actuellement, la zone portuaire et son environnement sont vieillissants, le projet devrait ainsi miser sur **la modernisation des équipements** et améliorer le fonctionnement interne et externe du quartier.



## B6. LES AUTRES GRANDS ÉQUIPEMENTS

### • Un second centre pénitentiaire à Perpignan

Le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon compte actuellement un établissement pénitentiaire à Perpignan. Il se compose d'une maison d'arrêt ainsi que d'un centre de détention. Au vu de la surpopulation carcérale au sein de cette structure, le ministère de la justice a confirmé la création d'un second centre pénitencier d'environ 500 places sur le département. L'implantation de ce projet pourrait se faire dans le secteur du Mas de la Garrigue à Rivesaltes d'ici 2023. Ce projet permettrait à terme la création d'environ 200 emplois.

### • L'Écoparc Catalan

Inauguré en 2016, ce **parc éolien composé de 35 éoliennes** est implantée sur 4 communes : Baixas, Calce, Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-de-la-Rivière. L'ensemble éolien terrestre est en capacité de produire l'équivalent de la consommation d'une ville comme Perpignan. Un **projet de découverte de l'Écoparc** a été mis en place ces dernières années. Encore en cours de consolidation, celui-ci a pour but de mieux comprendre l'énergie éolienne et ses enjeux de préservation de la biodiversité. C'est ainsi que la découverte de ce patrimoine économique mais aussi des richesses historiques et culturelles des villages de l'Écoparc Catalan peut se réaliser au travers de visites guidées, de circuits en trottinette électrique ou encore sous la forme d'échappée game grandeur nature. Ces visites ludiques et originales permettent ainsi de **découvrir le territoire entre vignes et montagnes, mêlant à la fois énergies renouvelables, patrimoine historique et culturel**.



Figure 24 : Écoparc Catalan à Pézilla-la-Rivière (AURCA)

### • La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan

Sur le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon, les infrastructures ferroviaires sont hétérogènes. La ligne à grande vitesse Perpignan-Barcelone, en service depuis 2013, améliore l'accessibilité ferroviaire du territoire vers le sud. En revanche, l'accessibilité en direction de Montpellier reste saturée et le raccordement à la ligne à grande vitesse sur ce tronçon est actuellement manquant. **Le projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP) fait l'objet d'un Projet d'Intérêt Général (PIG) afin de faciliter la réalisation de cet ouvrage à caractère d'utilité publique.** La réalisation du tronçon entre Montpellier et Béziers prévue au plus tôt en 2023 serait une première étape. La dernière partie entre Béziers et Perpignan devrait se matérialiser d'ici une vingtaine d'années. La décision ministérielle de 2021 vient préciser le tracé et les modalités de phasage : mixte entre Le Soler et Rivesaltes (partie concernée par le SCOT Plaine du Roussillon) puis uniquement voyageurs entre Rivesaltes et Béziers. **Ce grand projet d'équipement d'envergure métropolitaine permettrait d'améliorer l'accessibilité du territoire et ainsi compléter le chaînon manquant d'une liaison par grande vitesse ferroviaire entre Paris, Barcelone et Madrid.**

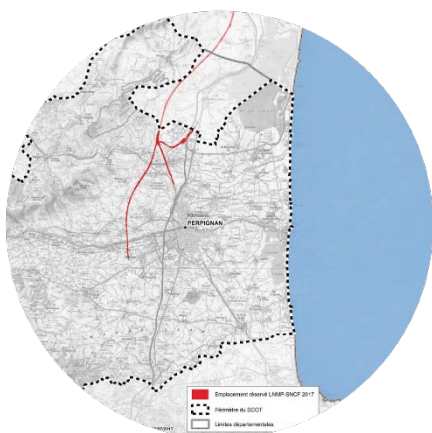


Figure 25 : Tracé du PIG sur le SCOT Plaine du Roussillon – emplacement réservé LNMP-SNCF 2017 (<https://www.ligne-montpellier-perpignan.com/>)

- « En Cavaillès » à Tresserre, vers une meilleure performance de la plateforme ferroviaire



Dans le cadre de la **consolidation de la logistique internationale**, pilier économique d'envergure de la plaine du Roussillon, le pôle logistique (Distriport) qui est à cheval sur les communes de Tresserre et du Boulou (hors SCOT) devrait connaître une extension de ses infrastructures. L'objectif du projet « En Cavaillès » qui s'étendra sur la commune de Tresserre est de **renforcer le pôle logistique du Boulou en complétant les faisceaux ferroviaires** pour développer la performance de la plateforme d'autoroute ferroviaire.

Figure 26 : Distriport – plateforme logistique du Boulou (<https://www.mairie-leboulou.fr>)

- Les installations de traitement des déchets d'envergure : L'Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique des déchets (UTVE) de Calce et l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) d'Espira-de-l'Agly



Situés sur la commune de Calce, gérés par le Sydetom 66, l'Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique des déchets (UTVE) traite chaque année plusieurs centaines de milliers de tonnes de déchets ménagers et industriels. Les déchets ménagers non recyclables sont acheminés vers l'installation de combustion, unité qui produit de l'électricité et de la chaleur. Les déchets de collectes sélectives sont, eux, destinés au centre de tri pour valorisation matière. Un nouveau centre de tri est prévu.

Figure 27 : L'Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique des déchets (AURCA)



Unique centre de stockage des Pyrénées-Orientales, l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) sur la commune d'Espira-de-l'Agly s'étend sur une ancienne carrière où elle compacte et enfouit annuellement jusqu'à 13.000 tonnes de déchets « ultimes » non-dangereux (non-recyclables). L'installation fait l'objet d'un projet d'extension de sa capacité de stockage.

Figure 28 : L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (L'indépendant)

# Quels équipements majeurs d'ici 2037 ?



### Grand équipement

- E existant, à conforter
- E en projet, à réaliser

### Élément de fond de carte

- périmètre du SCOT
- limite communale
- espace urbanisé
- route principale
- surface en eau
- cours d'eau majeur
- cours d'eau secondaire

AURCA/juin 2024. Tous droits réservés. Sources : IGN BD Topo©2021, SCOT Plaine du Roussillon, AURCA.

Figure 29 : Les équipements majeurs sur le SCOT Plaine du Roussillon d'ici 2037 (AURCA 2024)

## Ce qu'il faut retenir...

L'armature du territoire du SCOT présente une structure marquée par la place de Perpignan et par un réseau en étoile de pôles-d'équilibre, de bourgs-centres et de villes littorales. Les équipements et services de « proximité » sont présents au sein de la plupart des communes de la Plaine du Roussillon hormis sur plusieurs villages des massifs dépendants de l'offre voisine. Bien que l'essentiel des équipements soit concentré sur le cœur d'agglomération et la frange littorale, les différents pôles-d'équilibre et bourgs-centre permettent au reste du territoire d'être couvert par une offre de services de gamme supérieure ou à minima intermédiaire. En effet, chaque bassin de vie se rapproche d'une situation « d'autosuffisance » permettant de réduire les déplacements vers des pôles de services plus importants. Le SCOT Plaine du Roussillon possède donc un bon maillage territorial pour les équipements de base garantissant aux habitants un niveau satisfaisant en matière d'équipements et de services.

Le territoire du SCOT bénéficie du rayonnement de sa ville-centre, Perpignan, en matière d'équipements structurants. D'envergure majeure, ces équipements structurants confortent l'attractivité globale du territoire et son statut de troisième pôle urbain régional complémentaire aux deux grandes métropoles régionales.

Les équipements majeurs, qu'ils soient déjà présents ou en projet, sont des leviers de structuration s'insérant au sein d'une stratégie de développement visant à valoriser le territoire. Dès lors, les projets tels que la mise en place du campus Mailly en centre-ville de Perpignan, du campus numérique au Soler ou encore du Technoparc TDREA à Rivesaltes sont autant d'équipements majeurs qui participent à assurer un rayonnement métropolitain dans les domaines de l'innovation, de l'enseignement et de la recherche.

Il en est de même pour l'inscription de la requalification des équipements portuaires des villes littorales au sein du nouveau schéma de cohérence territoriale qui permettra de valoriser ses portes d'entrée maritimes sur la Plaine du Roussillon dans le cadre du renforcement économique du littoral, et de participer à la requalification des stations et des équipements touristiques. De plus, dans un souci d'attractivité et de qualité de vie, le renforcement du développement du très haut débit numérique sur l'ensemble de la plaine reste un enjeu prégnant pour le SCOT afin de conforter l'égalité des citoyens et des territoires.

Aussi, la promotion du développement d'une offre d'équipements structurants complémentaire, notamment dans les domaines touristiques, sportifs, culturels et de loisirs est un enjeu, non seulement pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants et des nouvelles populations, mais également pour accompagner l'amélioration qualitative du tourisme sur le territoire de la Plaine du Roussillon.



# LISTE DES FIGURES

Figure 1 : L'offre de services par gamme au travers des bassins de vie 2012 sur le SCOT Plaine du Roussillon (INSEE BPE 2020) .....	7
Figure 2 : Les communes comprenant plus de 250 équipements en nombre et par gamme (INSEE, BPE 2020).....	7
Figure 3 : La répartition des équipements par gamme, comparaison des territoires (INSEE BPE 2020).....	8
Figure 4 : La répartition des équipements par domaine (INSEE, BPE 2020).....	9
Figure 5 : La répartition des équipements par grande fonction (INSEE BPE 2020) .....	9
Figure 6 : La répartition des enfants en âge d'aller à l'école (11-17 ans) sur le SCOT PR (Académie de Montpellier 2021 et INSEE 2018) .....	11
Figure 7 : la densité de médecins généralistes (INSEE 2020) .....	12
Figure 8 : Les équipements de santé de proximité (INSEE, BPE 2020).....	13
Figure 9 : Le nombre de places en établissement pour personnes âgées en 2022 (Conseil Départemental 66) .....	14
Figure 10 : Les communes comptant plus de 25 équipements sportifs (Ministère des sports 2020).....	15
Figure 11 : Les équipements sportifs, en nombre d'équipements pour 1 000 hab – les communes comptant plus de 25 équipements (recensement des équipements sportifs par le ministère des sports - RES 2020).....	15
Figure 12 : La répartition des commerces par gamme, les communes comptant plus de 50 commerces (INSEE, BPE 2020) .....	16
Figure 13 : Les commerces de proximité en 2020 (INSEE, BPE 2020).....	17
Figure 14 : La couverture numérique sur le SCOT PR (ARCEP au 31/03/2022) .....	18
Figure 15 : Le campus Mailly, l'IDEM (©AURCA) et le CFA des Pyrénées-Orientales (©CMA) .....	20
Figure 16 : Les structures de l'enseignement supérieur (Académie de Montpellier 20 21 et AURCA 2022).....	21
Figure 17 : Centre de natation Arlette Franco à Canet ( <a href="https://www.ot-canet.fr">https://www.ot-canet.fr</a> ).....	22
Figure 18 : Parc des sports Perpignan ( <a href="https://www.constructo.fr">https://www.constructo.fr</a> ).....	22
Figure 19 : Aménagement des berges de la Têt (AURCA 2021) .....	23
Figure 20 : Centre hospitalier de Perpignan (l'Indépendant).....	23
Figure 21 : Le centre de la préhistoire à Tautavel ( <a href="https://www.tautavel.fr">https://www.tautavel.fr</a> ), le Mémorial du Camp à Rivesaltes ( <a href="https://memorialcamp rivesaltes.eu">https://memorialcamp rivesaltes.eu</a> ), le parc animalier de Cases-de-Pène (Radio France – S. Shojaei).....	24
Figure 22 : Exemple d'intention d'aménagement de l'extension du port issu du dossier de concertation ( <a href="https://www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/">https://www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/</a> ).....	25
Figure 23 : L'aquarium de Canet (© service communication de la ville de Canet-en-Roussillon, 2022).....	26
Figure 24 : Écoparc Catalan à Pézilla-la-Rivière (AURCA) .....	27
Figure 25: Tracé du PIG sur le SCOT Plaine du Roussillon – emplacement réservé LNMP-SNCF 2017 ( <a href="https://www.ligne-montpellier-perpignan.com/">https://www.ligne-montpellier-perpignan.com/</a> ).....	27
Figure 26 : Distriport – plateforme logistique du Boulou ( <a href="https://www.mairie-leboulou.fr">https://www.mairie-leboulou.fr</a> ) .....	28
Figure 27 : L'Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique des déchets (AURCA).....	28
Figure 28 : L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (L'indépendant).....	28
Figure 29 : Les équipements majeurs sur le SCOT Plaine du Roussillon d'ici 2037 (AURCA 2024) .....	29







## RÉALISATION



Syndicat Mixte du SCOT Plaine du Roussillon  
9, Espace Méditerranée - étage 6  
66000 PERPIGNAN  
tél. 04 68 37 79 52 - fax. 04 68 55 38 22

## PARTICIPATION AUX ÉTUDES ET CONCEPTION GRAPHIQUE



Agence d'Urbanisme Catalane  
19, Espace Méditerranée - étage 6  
66000 PERPIGNAN  
tél. 04 68 87 75 52 - fax. 04 68 56 49 52

